Charte de l'internet, netiquette

La netiquette est la charte de bonne conduite des acteurs-utilisateurs de l'Internet. Le non respect de ce code par l'utilisateur peut entraîner son renvoi de l'espace multimédia. La netiquette s'applique à tous les usages d'internet et des espaces multimédia.

L'usage d'internet doit se faire dans le respect de la législation française en vigueur et des missions des médiathèques de l'Escaut. La présente charte s'inscrit dans le cadre des lois en vigueur :

Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « informatique, fichiers et libertés »,

Loi n°85-660 du 3 juillet 1985 sur la protection des logiciels,

Loi n°88-19 du 5 janvier 1988 relative à la fraude informatique,

Loi n°95-597 du 1er juillet 1992 « code de la propriété intellectuelle »,

Code Pénal et notamment les articles 226-1 à 226-7; 323-1 à 323-7,

Code Civil, et notamment son article 9.

Ces lois, en particulier, interdisent

- de copier, de publier ou de distribuer des documents, de la musique, des images, des vidéos ou des logiciels sans avoir la permission de leur auteur ;
- d'utiliser le matériel multimédia à des fins pécuniaires ou illégales ;
- de charger à l'écran, de créer, de sauvegarder ou de distribuer des documents à caractère raciste, extrémiste, pornographique, incitant à la violence et contraire aux principes des droits de l'homme :
- de modifier la configuration du matériel.

La connexion à internet par les mineurs se fait sous la responsabilité des parents ou de leurs représentants.

Il est rappelé aux usagers qu'ils sont dans un espace public et que chacun peut avoir accès à ce qu'il a écrit ou consulté. Il est important que ces informations ne présentent pas de détails susceptibles de choquer le public.

Vous avez l'obligation d'effacer vos informations de compte de messagerie instantanée avant de quitter un poste multimédia.

L'utilisation de l'espace multimédia doit cesser cinq minutes avant l'heure de fermeture de la Médiathèque. Il est formellement interdit à l'usager d'arrêter lui-même un poste. Les membres de l'équipe doivent pouvoir effectuer les sauvegardes éventuelles et procéder aux vérifications d'usage.

Manquements et sanctions

L'usager ne respectant pas la présente charte sera immédiatement suspendu de sa connexion à internet et de l'utilisation d'un poste multimédia. Les membres de l'équipe de la Médiathèque peuvent exclure un usager de l'espace multimédia pour une durée d'un minimum d'une semaine et pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Une copie intégrale de cette charte (tout le paragraphe intitulé « espace multimédia » peut être remise à toute personne qui en fera la demande.

Les équipes des Médiathèques de l'Escaut sont chargés, sous la responsabilité de leur tutelle, de son application.

Faites un geste pour l'environnement : n'imprimez que les documents dont vous avez vraiment besoin.

Quelques règles de la bonne pratique d'internet

Quelques règles simples pour l'envoi de messages en général:

- La confidentialité du courrier sur internet n'est pas assurée. Ne mettez jamais dans un courrier ce que vous ne mettriez pas sur une carte postale.
- Respectez le droit d'auteur sur les informations que vous reproduisez. Attribuez toujours les citations à leurs auteurs.
- Ne changez pas la formulation d'un courrier que vous avez reçu, et que vous transmettez ou réexpédiez.
- Les chaînes sont interdites sur internet. N'envoyez jamais de chaîne par le courrier électronique et ne répondez jamais à ce genre de sollicitation.
- Ne répondez jamais «à chaud» si vous êtes provoqué. Si vous ressentez un sentiment très fort ou désagréable concernant un sujet, attendez le lendemain pour répondre et, en attendant, parlez-en à une personne compétente.
- Regardez toujours le sujet des messages que vous recevez avant de commencer à répondre. Et mettez toujours un «sujet» avant d'envoyer un message. Le sujet d'un message doit refléter son contenu.
- Enregistrez dans votre logiciel de messagerie votre «signature» (ou «carte de visite»), une fois pour toutes. Ceci permettra que ces informations soient toujours lisibles pour vos destinataires quand vous envoyez des messages personnels. Par contre, ne mettez jamais vos coordonnées ou de renseignements personnels sur des sites de discussion.

- Écrivez normalement en minuscule. Utiliser les majuscules revient à CRIER.
- N'oubliez pas que les gens à qui vous écrivez peuvent être n'importe où dans le monde. Avant de vous impatienter ou de vous fâcher, pensez par exemple au décalage horaire ou aux différences de culture.
- Demandez de l'aide dès que vous ne vous sentez plus à l'aise avec l'outil informatique.
- Faites quelques vérifications de bon sens avant de considérer un message, que vous avez reçu, comme authentique. Ne l'ouvrez jamais avant cette vérification.

Le cas du Chat ou messagerie instantanée : discussion en direct avec vos interlocuteurs connus et identifiés appartenant à votre liste d'adresses personnelles.

- Utilisez normalement les minuscules et la ponctuation, comme si vous tapiez une lettre ou un courrier électronique.
- Pour mettre fin à une discussion, dites toujours «au-revoir», ou toute autre formule de fin, et attendez la réponse de votre interlocuteur avant d'interrompre la session.

Listes de diffusion ou de discussion, forums

Site d'échange, par le biais de messages à publication instantanée ou différée, cette publication est souvent durable, car les messages ne sont pas effacés. Elle est par nature le fait de plusieurs auteurs intéressés par un même sujet.

- L'ensemble des discussions est généralement visible par ses participants, ou même par tous les internautes. Un large public va donc lire votre message et il peut comprendre, éventuellement, votre actuel ou futur patron, ou votre petite(e) ami(e) du moment. Faites attention à ce que vous écrivez.
- Respectez le sujet du forum ; il en existe pour tous les sujets, inutile de «polluer» un forum qui ne s'intéresse pas au sujet que vous voulez aborder.
- Mettez un résumé du message original en tête de vos réponses ou joignez ce qu'il faut du texte initial pour donner le contexte.
- Conservez le message de bienvenue des listes auxquelles vous vous abonnez. Il indique en général comment se désabonner.

Recherche documentaire

De façon générale, ne croyez pas que toute information soit à jour et/ou précise. Garder à l'esprit que ces nouvelles technologies permettent à chacun d'être publié, mais que tous n'ont pas conscience de la responsabilité que cela suppose.